

## FONCTIONNEMENT DE L'INFIRMIERIE DU LYCÉE A. SCHWEITZER

A LIRE ET A CONSERVER DANS L'AGENDA DES PARENTS ET DE L'ÉLÈVE

*Profitez de la lecture de ce document pour échanger en famille et s'assurer que tout est assimilé.*

### COORDONNÉES DE L'INFIRMIÈRE : Marie-Hélène Bourgeois

Tél. : 03 86 53 69 14  
Fax : 03 86 53 69 10

Email : [marie-helene.bourgeois@educagri.fr](mailto:marie-helene.bourgeois@educagri.fr)  
Adresse : 1 avenue Dr Schweitzer – 89290 CHAMPS sur YONNE

### LES HORAIRES D'OUVERTURE

Horaires affichés sur la porte de l'infirmerie :

Lundi : 8h30-12h15 et 13h-18h- Mardi et Jeudi : 7h45-12h15 et 13h-17h45 -Vendredi : 7h45-12h15 et 13h-16h45

**Ne venez pendant un cours qu'en cas d'urgence seulement.**

### URGENCE

**En cas d'urgence, si je suis absente,** voyez les surveillants.

Je mets un mot sur la porte pour indiquer où je suis : VENEZ à ma rencontre.

### DISPENSES

**Les dispenses** d'EPS et de TP doivent être **délivrées par le médecin traitant** et comporter une date de début et de fin. Apportez-les moi afin que je puisse faire un suivi de votre état de santé, les transmettre au bureau de vie scolaire et aux professeurs et les ranger dans votre dossier.

Je ne peux donner qu'**une dispense d'un jour**, si c'est justifié.

L'élève doit assister aux cours quand même, sauf si le repos à l'infirmerie est spécifié.

### TRAITEMENT MÉDICAL

**L'infirmière ne peut donner que quelques médicaments** (paracétamol, spasfon ...).

Vous devez :

- **Signaler**, le jour de la rentrée, **les problèmes de santé, les traitements en cours,**
- **Fournir le double de l'ordonnance et les médicaments** du traitement médical que vous prenez sur le lycée, surtout si vous avez un problème de santé (allergies, asthme, crise d'épilepsie, diabète, crise de tétanie, problèmes cardiaques, douleurs des règles, migraine, etc....).

**Un protocole d'urgence sera établi sur demande écrite des parents (PAI).** En cas de prise simple de traitement, je vous demanderai une **autorisation d'auto-administration d'un traitement médical en milieu scolaire.**

**Il est strictement interdit d'être en possession de médicaments sans ordonnance et d'en donner aux autres élèves**

### DEMANDE D'AMÉNAGEMENT D'ÉPREUVES

Pour que votre enfant puisse bénéficier d'un aménagement d'épreuves, vous devez dès le début de sa formation, faire une demande écrite où vous joindrez les documents suivants :

\*Notification d'aménagement d'épreuves pour les sessions d'examens précédemment passées.

\*Prise en charge de l'élève pour tout problème « DYS » :(-lexie, -calculie,-orthographe, -praxie, etc...) tel que : bilan orthophonique, ergothérapie, de psychomotricité, psychologique ou autre compte-rendu médical.

\*Troubles : auditifs, visuels ou moteurs : compte-rendu médical précisant la nature du handicap.

\*Projet d'Accompagnement Personnalisé ou Projet Personnel de Scolarisation précédent

\*Tout dossier MDPH en cours

### TRANSPORT

**Je ne suis en aucun cas chargée du transport des élèves,** ni en cas d'urgence ni en cas de rendez-vous médicaux.

Le kinésithérapeute peut venir à l'infirmerie. Vous faites ajouter sur l'ordonnance : « à domicile ».

En cas d'urgence, j'appelle le 15 qui prescrit le transport (pompiers, ambulance, venue des parents ...)

**Le retour doit obligatoirement être pris en charge par la famille,** où par un moyen de transport extérieur qui sera facturé à la famille.

### MALADIE

Si vous êtes malade : restez à la maison le matin (prenez votre température), je ne pourrai pas remplacer le médecin ni vous y emmener et n'ai pas de médicaments à disposition autre que du paracétamol.

Lorsque vous êtes au lycée, vous ne pouvez **rentrer chez vous** qu'avec **l'autorisation de l'infirmière.**

Si l'élève est **mineur**, il ne peut **rentrer seul** que s'il a **l'autorisation de ses parents par fax ou mail.**

## TRÈS IMPORTANT : DOCUMENTS A GARDER DANS VOTRE PORTEFEUILLE

Ayez toujours sur vous :

- votre carte d'identité,
- votre carte vitale,
- une copie de votre attestation de sécurité sociale et de mutuelle,
- votre carte de groupe sanguin,
- mention d'un éventuel problème médical.

### A L'ÉCOUTE

Je suis à votre écoute (élève et famille) pour tout problème de santé physique, psychologique, relationnel ou social. N'hésitez pas à prendre contact directement au **03 86 53 69 14** ou à venir me voir.

### ACCIDENT DE TRAVAIL

Tout accident survenu au lycée, en stage ou sur le trajet du domicile, est considéré et traité comme un accident du travail. Vous devez **prévenir le lycée (l'infirmière hors vacances scolaires) sous 48h impérativement**. L'accident est pris en charge par la MSA Bourgogne-Franche-Comté (avec le N° sécu de l'élève uniquement ou date de naissance à défaut).

### VISITES MÉDICALES

Tous les élèves (**mineurs à la date de leur stage**) de SAPAT et SAPVER bénéficient d'une visite médicale au cours de l'année scolaire pour avoir une dérogation à l'utilisation des machines dangereuses : elle est obligatoire et indispensable pour le stage, en cas de non-visite : le maître de stage peut vous refuser l'accès au service.

Celle-ci permet à l'élève d'**utiliser le matériel en stage ou sur le lycée**.

### VACCINATIONS

Pensez à nommer le haut de page du carnet de vaccination avant la photocopie.

Je ne suis pas habilitée (sauf présence d'un médecin) à pratiquer les primo-vaccinations.

**Vaccination obligatoire : D.T.P** (diphtérie, tétanos, polio), à faire à 11-13 ans, puis à 25 ans, 45 ans, 65 ans, puis tous les 10 ans.

**Vaccination obligatoire pour la filière SAPAT et CAP SAPVER: Hépatite B** : l'absence de vaccination peut entraîner un refus du maître de stage à accueillir l'élève.

**Vaccination recommandée (à voir avec le médecin traitant) : ROR**

### PRÉVENTION SANTÉ

#### 1- Pour les classes de secondes, CAP:

- Action de prévention des risques liés à la sexualité avec le centre de planification familiale
- Prévention des risques liés à la prise de produits psychoactifs

#### 2- Pour les classes de premières :

- Information sur les IST et dépistages avec le CeGIDD

#### 3- Pour les classes de terminales :

- Prévention routière avec la sécurité routière et ateliers tests



Bonne santé à tous et bonne rentrée

L'infirmière Marie-Hélène Bourgeois